

Désignation de l'entreprise : SAS ALTI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 21 Rue Peirese		83000 TOULON	
Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET * 33815694600067		Néant *	
		Exercice N, clos le 30092024	
		R-I 30092023	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières *		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif * (VI)		CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CC	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété :		(3) Part à plus d'un an :	
Immob :		CR	
Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS ALTI		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 54 240)	DA	54 240	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	4 444 304	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 424	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	7 012 921	
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	923 967	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	17 402	
	TOTAL (I)	DL	12 458 258	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	70 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	70 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	815	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 991 001	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	29 060	
	Dettes fiscales et sociales	DY	75 194	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	35 093	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 095 255	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	14 623 514	
REVENUS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 095 255	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 969 143	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ALTI						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FG			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	714 867	FB		FI	714 867	654 307	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	714 867	FK		FL	714 867	654 307	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	21 416	8 096	
	Autres produits (1) (11)					FQ	26	13	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	736 309	662 416	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	334 448	157 091	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 702	11 025	
	Salaires et traitements *					FY	240 172	322 405	
	Charges sociales (10)					FZ	130 323	151 705	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	4 839	13 873	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		3 500
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	10 347	346	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	723 831	659 944	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	44 071	29 970	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	3 698	3 638	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	897 799	1 118 162	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	84 917	84 657	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	125 305	7 752	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	6 604	1 153	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 114 625	1 211 724	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		232 979	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	219 918	69 520	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	610	3 388	
Total des charges financières (VI)					GU	220 529	305 888		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)									
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	894 096	905 837		
					GW	946 946	934 640		

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise SAS ALTI		Néant ☐ *														
		Exercice N	Exercice N-1													
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 3 963	526													
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	51 500													
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 35 000	210 000													
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 38 963	262 026													
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 29 000	1 198													
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	39 885													
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG														
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 29 000	41 084													
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 9 963	220 942													
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ														
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 32 942	60 712													
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 1 933 967	2 166 136													
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 1 010 000	1 071 265													
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 923 967	1 094 870													
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO														
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY														
		IG														
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP 18 475														
		HQ														
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH														
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 892 307	1 109 067													
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK														
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX														
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC														
		RD														
	(9) Dont transferts de charges	A1 9 758	8 096													
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2														
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3														
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4														
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8															
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels</td> <td>29 000 38 963</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels					Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	29 000 38 963			
Exercice N																
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels															
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	29 000 38 963															
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs										
Exercice N																
Charges antérieures	Produits antérieurs															

De: ghio avocat <ghio.avocat@free.fr>
Envoyé: jeudi 9 janvier 2025 11:04
À: SFEG
Objet: Re: EDC / HABRAN

Merci c'est noté.

Ce sera un dépôt s'il n'y a toujours pas d'adversaire.

Votre bien dévouée.

Me Martine GHIO

Le 09/01/2025 à 10:15, SFEG a écrit :

Mon Cher Confrère,

Je viens vers vous dans le cadre de l'affaire citée en objet et fais suite à l'audience de mise en état qui s'est tenue hier devant le Tribunal de Commerce de TOULON.

S'agissant d'une audience de procédure, le Tribunal a refusé de prendre notre dossier et a renvoyé cette affaire pour être plaidée au 12 mars 2025 à 14h00.

Sauf nouvelles instructions de votre part, nous procèderons au dépôt de ce dossier lors de la prochaine audience.

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué.



Christophe BLANC

Avocat Associé au Barreau de Toulon

T: 04 94 71 40 23

F: 04 94 71 40 49

E: sfeg@sfeg-avocats.com | www.sfeg-avocats.com/

113 avenue du Maréchal Foch | 83000 TOULON

« Ce message est confidentiel et est couvert par le secret professionnel des avocats. Il ne peut être ni lu, ni copié, ni communiqué, ni utilisé par une personne autre que le destinataire désigné ci-dessus. Tout usage, communication ou reproduction non autorisé est strictement interdit et pourrait être illégal. Si vous avez reçu ce message électronique par erreur, nous vous remercions par avance de nous en avertir et de le détruire. »

« The information transmitted in this e-mail is strictly confidential and is exclusively addressed to the above indicated. If you are not the intended recipient, please be aware that any use, copying or disclosure of this e-mail message is strictly prohibited. If you have received this e-mail message by error, please contact us immediately by phone and destroy it. »

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-02 du 6 juillet 2018, homologué par arrêté du 8 octobre 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Le bilan de l'exercice présente un total de **14 623 514** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 933 967** euros et un total **charges** de **1 010 000** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **923 967** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2023** et finit le **30/09/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Titres de participations, titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôt sur les bénéfices et intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert le 01/10/2021, la société SAS ALTI est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ALTI. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au 30/09/2024, le groupe fiscalement intégré, outre la société ALTI, comprend 4 sociétés filiales détenues à plus de 95% : Stone Riviera, Bleu Azur, Ibox Gestion Location et Port la Galère.

La société ALTI est seule redevable de l'impôt sur les bénéfices pour les structures composant le groupe fiscal.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Vente à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	10 927					10 927
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 927					10 927
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	126 836					126 836
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	3 200					3 200
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 688		5 816			22 505
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	146 724		5 816			152 541
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	689 476					689 476
	Autres titres immobilisés	762					762
	Prêts et autres immobilisations financières	99 772		19		98 478	1 312
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	790 010		19		98 478	691 551
TOTAL		947 662		5 835		98 478	855 019

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	10 800	100		10 900
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 800	100		10 900
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	15 833	3 171		19 004
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers	3 200			3 200
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	15 198	1 568		16 766
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 231	4 739		38 970
TOTAL		45 031	4 839		49 870

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2024
PROVISIONS RELEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	17 402			17 402
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS RELEMENTEES	17 402			17 402
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	105 000		35 000	70 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	105 000		35 000	70 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence	134 501			134 501
	titres de participation	99 241		98 478	762
	autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	11 658		11 658	
	Sur comptes clients	27 298		26 827	471
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	272 698		136 963	135 734
TOTAL GENERAL		395 100		171 963	223 136
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				11 658 125 305 35 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 312		1 312
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	80 382	80 382	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	826	826	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 142	9 142	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	524	524	
	Groupe et associés	9 360 596	9 360 596	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	2 825	2 825	
	TOTAL DES CREANCES	9 455 606	9 454 294	1 312
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice		98 478		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	3 178	3 178		
	Fournisseurs et comptes rattachés	29 060	29 060		
	Personnel et comptes rattachés	18 975	18 975		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 422	17 422		
	Impôts sur les bénéfices	23 657	23 657		
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 397	13 397		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 743	1 743		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 987 823	1 987 823		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	2 095 255	2 095 255		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		815			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Capital social

Etat exprimé en euros

		30/09/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 356,00	40,0000	54 240,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 356,00	40,0000	54 240,00

Effectif moyen

		30/09/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		5	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		5	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 30/09/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2024
Capital social	54 240				54 240
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4 444 304				4 444 304
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	5 424				5 424
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	6 968 051	44 870			7 012 921
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 094 870	(1 094 870)		923 967	923 967
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	17 402				17 402
TOTAL	12 584 291	(1 050 000)		923 967	12 458 258

Date de l'assemblée générale 23/01/2024

Dividendes attribués 1 050 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 1 050 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 11 534 291

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 11 534 291

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (126 033)

--

Filiales et participations

1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2024

Etat exprimé en euros	30/09/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SAS STONE RIVIERA	16 000	327 273	100,00	60 183	60 183	
SAS BLEU AZUR	50 000	(33 802)	100,00	146 324	146 324	
SAS PORT LA GALERE	10 000	385 345	100,00	62 479	62 479	
SAS IBOX GESTION LOCATION	10 000	2 285 828	100,00	220 971	220 971	
SAS IMMOBOX	50 000	890 480	66,66	36 240	36 240	
SCI RASCASSE	1 200	62 349	66,66	1 878	1 878	
2. Participations (10 à 50 %)						
SARL JSGE	102 000	(198 520)	50,00	34 001		
SAS B.M FINANCES	50 000	156 189	50,00	25 000	25 000	
SCI PATRIMOINE G	1 000	(35 382)	10,00	100	100	
SCI PATRIMOINE T	1 000	2 516	10,00	100	100	
SCI LIBERTE	1 000	7 301	50,00	500	500	
SCI IMPERIALES SANGUINAIRES	2 000	1 880	50,00	1 000	1 000	
SCI ELIANE	1 000		50,00	500		
1. Filiales (Plus de 50 %)	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	
SAS STONE RIVIERA	1 738 287		547 000	60 631	100 000	
SAS BLEU AZUR	636 382		9 700	(55 852)		
SAS PORT LA GALERE	4 017 417		670 852	171 166	50 000	
SAS IBOX GESTION LOCATION	1 861 639		3 679 796	780 928	200 000	
SAS IMMOBOX			4 922 133	452 919	466 200	
SCI RASCASSE	130 768		85 685	61 149		
2. Participations (10 à 50 %)						
SARL JSGE			555 929	(229 896)		
SAS B.M FINANCES				(3 362)		
SCI PATRIMOINE G	4 270		89 507	(36 382)		
SCI PATRIMOINE T			27 750	1 516		
SCI LIBERTE	540 182		33 789	18 001		
SCI IMPERIALES SANGUINAIRES	431 194			(120)		
SCI ELIANE						
B. Renseignements globaux						
Capital Capitaux propres Quote part détenue en pourcentage Valeur comptable des titres détenus - Brute Valeur comptable des titres détenus - Nette Prêts et avances consentis Montant des cautions et avals Chiffre d'affaires Résultat du dernier exercice clos Dividendes encaissés	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A			
	françaises		françaises		étrangères	
	étrangères					

2

Notes

étrangères

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2024

Total des Produits à recevoir		86 881
Autres créances clients		80 382
<i>Clients factures à établir</i>	80 382	
Autres créances		6 499
<i>Org.soc.-produit à recevoir</i>	826	
<i>Etat - produits à recevoir</i>	524	
<i>Banque + intérêts courus</i>	5 150	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2024

Total des Charges à payer		139 732
Emprunts et dettes financières divers		91 415
<i>Associe - intérêts courus - ab</i>	74 077	
<i>Associe - intérêts courus - gb</i>	17 336	
<i>Associe - intérêts courus - tb</i>	2	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		20 577
<i>Factures non parvenues</i>	20 577	
Dettes fiscales et sociales		27 740
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	16 565	
<i>Personnel - autres charges à payer</i>	2 410	
<i>Org sociaux charg à payer</i>	155	
<i>Charges soc. 13ème mois</i>	967	
<i>Charges sociales sur cp</i>	6 760	
<i>Etat charges à payer</i>	883	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/09/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			2 825
Charges courantes fonctionnement constatées avance		2 825	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 825

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/09/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

FRANK LE TALLEC

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

« SAS ALTI »

21, Rue Peiresc

83 000 TOULON

**RAPPORTS ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 30 Septembre 2024

131 Corniche Marius Escartefigue - 83200 Toulon - Tél. : 04 94 22 21 21 - Fax : 04 94 22 21 31
SIRET : 479 315 327 00045 - Code APE 6920Z

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Marseille
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
Membre d'une association de gestion agréée, acceptant à ce titre les règlements par chèque

FRANK LE TALLEC

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

« SAS ALTI »

21, Rue Peiresc

83 000 TOULON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 Septembre 2024

131 Corniche Marius Escartefigue - 83200 Toulon - Tél. : 04 94 22 21 21 - Fax : 04 94 22 21 31
SIRET : 479 315 327 00045 - Code APE 6920Z

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Marseille
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
Membre d'une association de gestion agréée, acceptant à ce titre les règlements par chèque

PIAIRE ALLEU
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

SAS ALTI
21, rue Peiresc
83 000 TOULON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes de la société **Sas ALTI**, relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2024**, tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FL

II - FONDAMENT DE L'OPINION

☛ *Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion ;

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

☛ *Indépendance*

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1er octobre 2023 à la date d'émission de mon rapport** et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- ☛ Nous nous sommes assurés de la justification des éléments suivants : les titres de participation des filiales et les créances rattachées représentent les postes les plus importants de l'actif du bilan. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition et ont fait l'objet de dépréciation sur l'exercice. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

.../...
f5

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Toulon, le 18 décembre 2024

FRANK
LE TALLEC
Frank L. TALLEC
Commissaire aux Comptes
C.N.C.C.

Annexés au présent rapport:

- ☞ Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes
- ☞ Comptes annuels de l'exercice

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/09/2024			30/09/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 927	10 900	27	127
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	126 836	19 004	107 832	111 003
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	25 705	19 966	5 739	1 490
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	689 476	134 501	554 975	554 975
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	762	762		
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 312		1 312	1 293
	TOTAL (II)	855 019	185 133	669 885	668 889
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	80 382		80 382	5 974
	Autres créances	9 347 430		9 347 430	7 851 736
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 020 333	471	3 019 862	4 682 910
	DISPONIBILITES	1 479 473		1 479 473	1 445 017
	Charges constatées d'avance	2 825		2 825	3 910
	TOTAL (III)	13 930 442	471	13 929 971	13 989 546
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		14 785 461	185 605	14 599 857	14 658 435

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

CONFORME À L'ORIGINAL
Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2024

30/09/2023

	Capitaux Propres		30/09/2024	30/09/2023
		Capital social ou individuel	54 240	54 240
		Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4 444 304	4 444 304
		Ecarts de réévaluation		
		RESERVES		
		Réserve légale	5 424	5 424
		Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves réglementées		
		Autres réserves	7 012 921	6 968 051
		Report à nouveau		
		Résultat de l'exercice	923 967	1 094 870
		Subventions d'investissement		
		Provisions réglementées	17 402	17 402
		Total des capitaux propres	12 458 258	12 584 291
	Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
		Avances conditionnées		
		Total des autres fonds propres		
	Provisions	Provisions pour risques	70 000	105 000
		Provisions pour charges		
		Total des provisions	70 000	105 000
	DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		815
		Emprunts et dettes financières divers (3)	1 991 001	1 784 104
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
		DETTES D'EXPLOITATION		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 060	24 469
		Dettes fiscales et sociales	51 537	124 662
		DETTES DIVERSES		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes		35 093
		Produits constatés d'avance (1)		
		Total des dettes	2 071 598	1 969 143
		Ecarts de conversion passif		
		TOTAL PASSIF	14 599 857	14 658 435
		Résultat de l'exercice exprimé en centimes	923 966,99	1 094 870,17
		(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 071 598	1 969 143
		(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
		(3) Dont emprunts participatifs		

CONFORME A L'ORIGINAL
Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2024

30/09/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	714 867		714 867	654 307
	Montant net du chiffre d'affaires	714 867		714 867	654 307
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			21 416	8 096
	Autres produits			26	13
	Total des produits d'exploitation (1)			736 309	662 416
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			334 448	157 091
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 702	11 025
	Salaires et traitements			240 172	322 405
	Charges sociales du personnel			130 323	151 705
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			4 839	13 873
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				3 500
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			10 347	346
	Total des charges d'exploitation (2)			723 831	659 944
RESULTAT D'EXPLOITATION				12 477	2 472

CONFORME À L'ORIGINAL
Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2024

30/09/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		12 477	2 472
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	44 071	29 970
	Perte supportée ou bénéfice transféré	3 698	3 638
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	897 799	1 118 162
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	84 917	84 657
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	125 305	7 752
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 604	1 153
Total des produits financiers		1 114 625	1 211 724
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		232 979
	Intérêts et charges assimilées (4)	219 918	69 520
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	610	3 388
Total des charges financières		220 529	305 888
RESULTAT FINANCIER		894 096	905 837
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		946 946	934 640
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 963	526
	Sur opérations en capital		51 500
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	35 000	210 000
	Total des produits exceptionnels	38 963	262 026
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		1 198
	Sur opérations en capital	29 000	39 885
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	29 000	41 084
RESULTAT EXCEPTIONNEL		9 963	220 942
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		32 942	60 712
TOTAL DES PRODUITS		1 933 967	2 166 136
TOTAL DES CHARGES		1 010 000	1 071 265
RESULTAT DE L'EXERCICE		923 967	1 094 870
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		892 307	1 109 067
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

CONFORME A L'ORIGINAL
Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-02 du 6 juillet 2018, homologué par arrêté du 8 octobre 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Le bilan de l'exercice présente un total de **14 599 857** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 933 967** euros et un total **charges** de **1 010 000** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **923 967** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2023** et finit le **30/09/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Titres de participations, titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôt sur les bénéfices et intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert le 01/10/2021, la société SAS ALTI est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ALTI. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au 30/09/2024, le groupe fiscalement intégré, outre la société ALTI, comprend 4 sociétés filiales détenues à plus de 95% : Stone Riviera, Bleu Azur, Ibox Gestion Location et Port la Galère.

La société ALTI est seule redevable de l'impôt sur les bénéfices pour les structures composant le groupe fiscal.

